

Formation Initiale Sauveteur Secouriste du Travail SST-INIT <i>Programme de formation - présentiel</i>	
Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Appeler les secours • Faire un bilan • Réaliser les gestes de premiers secours • Adopter un comportement efficace en présence d'une victime • Connaître le cadre juridique de l'intervention du SST • Appliquer ses compétences en matière de protection et de prévention dans son entreprise et en dehors
Référentiel	Code du travail (Art. 4224-15)
Personne concernée	Ensemble des salariés désignés par le chef d'établissement pour donner les premiers soins et désirant être SST
Prérequis	Néant
Évaluation des prérequis	Néant
Démarche pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Programme et contenu de la formation conformes au référentiel de formation de l'I.N.R.S. • Exposés théoriques, études de situations et partage d'expérience, puis exercices pratiques d'apprentissage
Durée et modalité d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : 14h • Groupe de 4 stagiaires minimum à 10 stagiaires maximum • Prix : 1 140 euros HT
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Formation Intra : nos formateurs se déplacent dans vos locaux • Formation Inter : formation organisée et réalisée dans nos locaux
Contenu de la formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Se situer en tant que SST dans son entreprise 2. Protéger 3. Examiner 4. Faire alerter ou alerter 5. Conduite à tenir lorsque la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de malaise, se plaint de brûlures, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, se plaint d'une plaie ne saignant pas abondamment, ne répond pas mais respire, ne répond pas et ne respire pas.
Moyens et méthode	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de situations concrètes, exercices pratiques et apprentissage des gestes utiles pour bien appréhender la réalité du secourisme • Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.
Profils du formateur	Formation dispensée par un formateur agréé I.N.R.S.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve 1 : mise en situation d'accident du travail simulée (action/analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement • Épreuve 2 : le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention • Le formateur renseigne la « grille de certification des compétences du SST » fournie par l'INRS afin de certifier le candidat • À l'issue de la formation, délivrance d'une attestation individuelle de fin de stage et de la carte S.S.T. (valable 24 mois) pour les apprenants ayant satisfait à l'évaluation par le formateur
Moyens pédagogiques et techniques	Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et support informatique.

Maj25112022